|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/WP.15/250 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale14 février 2020FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses**

**108e session**

Genève, 11-15 mai 2020

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

 Ordre du jour provisoire de la 108e session[[1]](#footnote-2)\*, [[2]](#footnote-3)\*\*, [[3]](#footnote-4)\*\*\*

 qui s’ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 11 mai 2020 à 10 heures

1. Adoption de l’ordre du jour.

2. Quatre-vingt-deuxième session du Comité des transports intérieurs.

3. État de l’Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes.

4. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN.

5. Propositions d’amendements aux annexes A et B de l’ADR :

a) Construction et agrément des véhicules ;

b) Propositions diverses.

6. Interprétation de l’ADR.

7. Programme de travail.

8. Questions diverses.

9. Adoption du rapport.

1. \* Les notes explicatives seront distribuées sous la cote ECE/TRANS/WP.15/250/Add.1. [↑](#footnote-ref-2)
2. \*\* Pour des raisons d’économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (<http://www.unece.org/trans/main/dgdb/wp15/wp15age.html>). À titre exceptionnel, ils peuvent également être obtenus par courrier électronique (christine.barrio-champeau@un.org). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l’ONUG (bureau C.337 au 3e étage du Palais des Nations). [↑](#footnote-ref-3)
3. \*\*\* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d’inscription disponible sur le site Web de la CEE :

 https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=EFiKXb.

 À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 71992). Un plan du Palais des Nations et d’autres renseignements utiles sont disponibles à l’adresse http://www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html. [↑](#footnote-ref-4)